



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allemagne

Question écrite n° 41961

Texte de la question

M. Jacques Boyon signale à l'attention de M. le ministre de la culture les repercussions profondes que va inévitablement avoir la dissolution d'un nombre élevé d'unités militaires françaises stationnées en Allemagne sur la présence culturelle française dans ce pays. Il lui demande quelles mesures il compte pouvoir prendre pour en atténuer et en corriger l'impact négatif et pour soutenir l'action de ceux qui ont contribué à la hisser au niveau atteint aujourd'hui.

Texte de la réponse

Les relations culturelles franco-allemandes, cinquante ans après la Seconde Guerre mondiale, s'appuient aujourd'hui sur un dispositif très complet d'institutions (25 instituts français culturels dépendant du ministère des affaires étrangères, un haut conseil culturel franco-allemand, de très nombreux jumelages de villes, un office franco-allemand de la jeunesse et une chaîne franco-allemande diffusée désormais dans toute l'Allemagne, y compris les nouveaux Länder) qui a réussi à tisser des liens solides entre institutions culturelles et à susciter de multiples initiatives. Un effort particulier en faveur de la connaissance de l'histoire des deux pays est réalisé au travers de deux expositions de grande ampleur : « Marianne et Germania à Berlin » en septembre prochain et « Les Francs à l'aube de l'Europe » cet automne à Mannheim puis à Paris en 1997. La relance de la coopération culturelle franco-allemande fait l'objet d'une attention constante et la perspective d'un sommet à dominante culturelle est à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Boyon Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41961

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 1996, page 4213

Réponse publiée le : 16 septembre 1996, page 4926